

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

**SUJET :** PROJET FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS) –  
RÉAMÉNAGEMENT ET OPTIMISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION  
DU CIUSSS NIM

**PERSONNE RESPONSABLE :** Mme France Plouffe, directrice adjointe

**DIRECTION :** Enseignement universitaire

**DURÉE :** 5 min

### SOMMAIRE :

Projet Fonds d'Investissement Stratégique (FIS) : Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS. Rappel des faits :

- Demande d'aide financière auprès du gouvernement du Canada et du Québec en avril 2016.
- Approbation du projet par le conseil d'administration en septembre 2016 sous la référence RÉF. : 2016-09/619.
- Aide financière accordée par le gouvernement du Canada en décembre 2016.
- Convention signée entre les deux parties (Ministre et CIUSSS) en mars 2017.
- Début des travaux prévu en août 2017.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'autorisation des membres du conseil d'administration pour procéder à la réalisation (conception et planification) des travaux.

### IMPACT FINANCIER :

- Premier versement effectué à la réception, par la ministre, de la convention signée par les parties, ainsi que de la résolution.
- Les versements subséquents seront effectués selon l'avancement du projet.

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a approuvé, lors de sa séance régulière en date du 21 septembre 2016, le projet Fonds d'Investissement Stratégique (FIS) : réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS;

**ATTENDU QUE** la convention FIS-020-35551 a été signée par les deux parties en mars 2017;

**ATTENDU QUE** la contribution financière de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a été majorée d'un montant supplémentaire de 100 000 \$, pour un grand total de 341 554 \$, et ce, afin de faire face à un dépassement de coût en raison des normes de sécurité non-respectées et de la vétusté des lieux;

**ATTENDU QUE** la convention exige une résolution du conseil d'administration autorisant le début des travaux.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par la direction de l'enseignement, de fournir les autorisations requises pour procéder à la conception, planification et réalisation des travaux (construction) du centre de documentation du CIUSSS NIM.